

APPEL À CANDIDATURE
Jeux Olympiques
Club 2024 de la Ville de Saint-Paul
du 26 juillet au 11 août 2024

Dans le cadre des Jeux Olympiques de 2024, Saint-Paul accueille un Club 2024. C'est la seule commune labellisée Club 2024 de l'île à offrir cette opportunité aux Réunionnais, pour partager des moments forts avec les spectateurs et les supporters. Ce Club un lieu de rassemblement central pour célébrer l'esprit olympique et profiter d'une variété d'activités, de divertissements et de restauration.

À cette occasion, la Ville propose aux propriétaires de food trucks à participer à ce club, offrant ainsi une expérience culinaire diversifiée et mémorable aux visiteurs.

Conformément à la charte des clubs des Jeux Olympiques, qui met l'accent sur la promotion d'une alimentation saine et de produits locaux, la Ville souhaite valoriser les food trucks qui partagent cet engagement.

Elle encourage cette approche qui contribuera à offrir aux visiteurs du Club une expérience culinaire authentique, tout en promouvant les valeurs de santé et de durabilité prônées par les Jeux Olympiques.

Détails de l'Événement :

- **Nom de l'Événement :** Club 2024 de la Ville de Saint-Paul
- **Lieu :** Gymnase centre de Saint-Paul
- **Dates de l'Événement :** Du 26 juillet au 11 août 2024, soit 17 jours
- **Horaires de présence obligatoire:**
 - Du Lundi au Vendredi : 15h à 1h
 - Samedi et Dimanche : 11h à 1h
- **Date limite de candidature :** 17 mai 2024

Tarif unique :

7 € le mètre linéaire par jour

Caractéristiques principales de l'occupation du domaine public

- Respect de la charte Club 2024 de la Ville de Saint - Paul
- Respect des lieux, ramassage et tri des déchets tout au long de la journée
- Respect des règles de sécurité :
 - Installation du gaz aux normes
 - Lestage des chapiteaux
 - Installation d'un périmètre de sécurité pour la cuisson à l'arrière du stand
 - Aucune diffusion sonore
- Occupation permanente pendant les horaires susvisées

Les personnes intéressées sont invitées à télécharger le dossier de candidature disponible sur le site de la Ville et le déposer sur place ou par courrier à la mairie, à la Direction de la Valorisation Économique et Touristique. Les candidatures peuvent également être adressées par mail à l'adresse suivante : mairie@mairie-saintpaul.fr

Si vous souhaitez davantage d'informations, vous pouvez contacter
la Direction de la Valorisation Économique et Touristique au : 0262 45 90 69